



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE CHARGE DE LA SANTÉ

# ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE DE NIVEAU 2

Vu l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence,  
L'attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2 est délivrée à :

**Madame THOBIE Doriane**

né(e) le 07/02/1996 à LE MANS

Fait à Saint-Etienne, le 04/06/2018

Structure ayant assurée la formation : **C.E.S.U. 42**

Formateurs habilités E. VIDAL /C. VALLA /F. LACROIX

Responsable médical du CESU 42,  
Docteur Nicolas ROUSSEL

**CENTRE D'ENSEIGNEMENT  
DES SOINS D'URGENCES**  
CHU de SAINT-ETIENNE Pavillon 16 BELLEVUE  
42055 Saint-Etienne Cédex 2  
Tél. : 04 77 12 09 34  
Mail : [cesu42@chu-st-etienne.fr](mailto:cesu42@chu-st-etienne.fr)